

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## *Hausse des tarifs du transport en commun dans la région* **Une décision avec de lourdes conséquences**

**Québec, le vendredi 3 octobre 2003.** Accès transports viables, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) et Vivre en Ville sont en désaccord avec la hausse des tarifs du transport en commun dans la région.

Selon Pascal Laliberté, président d'Accès transports viables, « *les usagers font plus que leur part pour financer les réseaux. Les hausses précédentes dépassent nettement la hausse du coût de la vie pour la même période. Par contre, la contribution des automobilistes n'a pas été indexée depuis 1992, le gouvernement provincial s'est désengagé et le gouvernement fédéral ne met pas un sous dans les transports collectifs, qui sont, rappelons-le, un service public essentiel. Cette hausse aura comme conséquence d'inciter plusieurs utilisateurs à retourner à l'automobile. C'est toute la collectivité qui sera perdante. Pour ces raisons, les tarifs, toutes catégories confondues, doivent rester gelés. De plus, les sociétés de transports devraient étudier la possibilité de créer un tarif spécial pour les personnes à faible revenu* », affirme M. Laliberté.

« *L'actuel cadre financier ne permet même pas aux sociétés de transport de répondre à la demande. Les autobus sont pleins, les équipements sont vétustes et le développement des réseaux ne se fait pas. C'est pourquoi nous appuyons tout de même les sociétés de transport et les municipalités du Québec dans leurs efforts pour presser l'adoption par le gouvernement du Québec d'un nouveau cadre financier dès janvier 2004* », mentionne Alexandre Turgeon, directeur général du CRE-Capitale nationale.

De plus, le gouvernement fédéral doit financer le développement des infrastructures de transports collectifs et alternatifs dans le but d'augmenter l'offre de manière significative. Dans le contexte du protocole de Kyoto, ne pas hausser la contribution des gouvernements équivaut à augmenter le nombre d'automobiles sur les routes, et ainsi, la pollution et les émissions de gaz à effet de serre (GES). « *En ne finançant pas adéquatement les sociétés de transports, nos gouvernements s'éloignent des objectifs du protocole. Si les pouvoirs publics veulent atteindre les objectifs de Kyoto, ils doivent investir massivement dans les sociétés de transport en commun pour augmenter les services et réduire l'attrait de l'automobile, un des plus importants émetteurs de GES* », conclut Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville.

- 30 -

Source :  
Pascal Laliberté  
Accès transports viables  
Tél. : (418) 642-1242

Alexandre Turgeon  
CRE-Capitale nationale  
Tél. : (418) 524-7113

Jérôme Vaillancourt  
Vivre en Ville  
Tél. : (418) 522-0011